

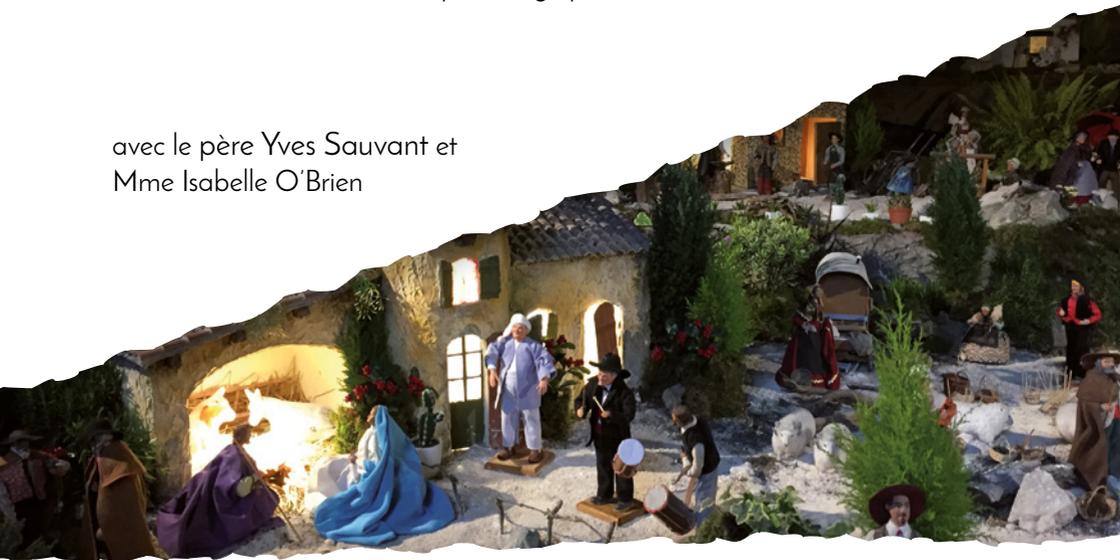


# Provence

5 au 11 décembre 2021

pèlerinage provincial

avec le père Yves Sauvant et  
Mme Isabelle O'Brien



Direction des Pèlerinages - diocèse de Sens & Auxerre

Association diocésaine de Sens - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex

**pelerinages@diocese89.fr** - 03 86 72 93 90 - 06 30 35 06 10 - [www.yonne.catholique.fr/pelerinages](http://www.yonne.catholique.fr/pelerinages)

N° d'agrément: IMO 089 110003 • Assurances: Mutuelle Saint-Christophe 06835716004 • Garantie financière: Atradius 543900

# UNE PRÉPARATION SPIRITUELLE À NOËL

Nous mettrons nos pas de pèlerins dans les pas de ceux qui nous ont précédés. Nous aurons l'occasion de nous plonger dans l'histoire et la spiritualité des évangélistes des premiers siècles en Provence.

Notre-Dame de la Garde nous donnera l'occasion, le 8 décembre à Marseille, "d'ancrer" ce temps de l'Avent dans l'essentiel de l'Incarnation de Dieu dans notre monde. Maintenant, elle veille sur nous comme sur les habitants de Marseille !

Nous découvrirons aussi ce que peuvent nous apporter les dimensions humaines et spirituelles des traditions autour de la Pastorale des Santons pendant le temps de l'Avent. Ces Santons de Provence pourront nous surprendre ! En plus du savoir-faire artistique unique que nous aurons le temps d'apprécier en allant voir des crèches et leur fabrication artisanale, nous ferons des rencontres qui nous marqueront.

Nous visiterons une Cathédrale, une Abbaye, des églises et la dernière étape du pèlerinage se vivra à la Sainte Baume. En tant que Bourguignons, nous y ferons le lien avec Vézelay et Sainte Marie-Madeleine. On prendra le temps de s'arrêter et de se mettre à l'écoute de Dieu dans ce lieu porteur de sens, de foi et de prière avec l'approche de Noël.

Ce pèlerinage a une dimension Provinciale. Il sera accompagné du Père Yves Sauvant qui a habité longtemps en Provence. Il est aujourd'hui Recteur de la Basilique Sainte Bernadette. Isabelle O'Brien, directrice des pèlerinages pour le diocèse de Sens & Auxerre accompagnera également ce pèlerinage.

## ORGANISATION DU DÉPART

### Pèlerins du diocèse de Sens & Auxerre

Départ de Sens à 6h, et d'Auxerre à 7h, pour rejoindre les pèlerins du diocèse de Nevers pour la messe.

### Pèlerins du diocèse de Nevers et de Sens & Auxerre

Rendez-vous à l'Espace Sainte Bernadette à 9h30 pour la messe.

Pique-nique tiré du sac et départ à 11h45 pour rejoindre les pèlerins des diocèses d'Autun et de Dijon à Saint-Désert.

### Pèlerins des diocèses d'Autun et de Dijon

Rendez-vous à 14h20 à Saint-Désert, à la maison diocésaine du diocèse d'Autun.

## PROGRAMME

### Dimanche 5 décembre :

- départ selon les lieux,
- repas pris en cours de route,
- nuit à Arles (à l'Hôtel Atrium\*\*\*).

### Lundi 6 décembre :

- **Saintes-Maries de la Mer** : visite du Sanctuaire, célébration de la messe, déjeuner, visite d'une grande crèche,
- **Arles** : visite de la cathédrale Saint-Trophime,
- nuit à Arles (à l'Hôtel Atrium\*\*\*).

### Mardi 7 décembre :

- **Nîmes** : visite de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor, célébration de la messe, déjeuner, visite à pied de la ville romane (une heure environ),
- voyage en car pour aller visiter l'abbaye Saint-Gilles, temps de prière,
- nuit à Arles (à l'Hôtel Atrium\*\*\*).

### Mercredi 8 décembre :

- **Marseille** : visite de Notre-Dame de la Garde et célébration de la messe du 8 décembre, déjeuner, visite de l'abbaye de Saint-Victor, promenade sur le port,
- voyage en car,
- **Aix-en-Provence** : dîner et nuit (à l'Hôtel Le Mozart\*\*).

### Jeudi 9 décembre :

- **Aix-en-Provence** : visite de la cathédrale Saint-Sauveur et de son cloître, rencontre avec le Père Michel Desplanches, vicaire général, déjeuner, visite des ateliers et rencontres des Santonniers Fouque,
- départ en car pour le Sanctuaire de la Sainte-Baume,
- nuit à l'Hôtellerie à la Sainte-Baume.

### Vendredi 10 décembre :

- journée sur place au Sanctuaire de la Sainte-Baume,
- nuit à l'hôtellerie de la Sainte-Baume.

### Samedi 11 décembre :

- voyage de retour en Bourgogne : arrivée à 14h45 à Saint-Désert, 18h15 à Nevers (pause pique-nique pour les icaunais), à 21h15 à Auxerre et 22h30 à Sens.



En raison du contexte actuel, nous vous recommandons **fortement** de vérifier sur le site internet du service diocésain des Pèlerinages les règles sanitaires qui seront appliquées durant ce pèlerinage.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES À CONSERVER

## 1. Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du Tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. Le Service Diocésain des Pèlerinages du diocèse Sens & Auxerre (SDP) est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. À cette fin, l'Association diocésaine de Sens (ADS) a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159, rue Anatole France - CS 50118 - 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 543900. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302.

## 2. Prix

### CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante [www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp](http://www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp) régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

### Ce que le prix comprend :

- Le transport en car en autocar grand tourisme climatisé,
- l'hébergement en chambre double en hôtel à deux ou trois étoiles et en maison religieuse selon le programme,
- les repas du 6 décembre au petit-déjeuner du 11 décembre,
- le livret du pèlerin et autres documents utiles au pèlerinage,
- l'assurance assistance et rapatriement, responsabilité civile, couverture COVID-19 (Mutuelle Saint-Christophe),
- la location d'audioguide pour la durée du pèlerinage,
- les entrées aux lieux de visites.

### Ce que le prix ne comprend pas :

- le supplément en chambre individuel,
- les pourboires et les quêtes,
- les dépenses personnelles (boissons, achats privés...),
- les pourboires pour le chauffeur, le personnel de la maison religieuse, des hôtels et des restaurants,
- les repas ou en-cas pris pendant des voyages en car à l'aller comme au retour.

## 3. Assurance

Les pèlerinages et voyages pastoraux relevant du champ du Code

du Tourisme organisés par l'ADS sont assurés auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05) sous le N°06835716004. Les risques couverts sont: responsabilité civile professionnelle, annulation, rapatriement.

## 4. Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le barème. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Barème d'annulation sur le prix total :

- entre 60 et 31 jours avant le départ: 40 % de pénalité par place annulée,
- entre 30 et 16 jours avant le départ: 80 % de pénalité par place annulée,
- moins de 15 jours avant le départ: 100 % de pénalité par place annulée.

**Assurance annulation: pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure (liste sur le site internet du SDP), nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 50 € de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ... Important: les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation**

## 5. Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais: Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex - [pelerinages@diocese89.fr](mailto:pelerinages@diocese89.fr) ou 0630350610.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de

conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante: Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou [pelerinages@diocese89.fr](mailto:pelerinages@diocese89.fr) accompagnée de tous justificatifs.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site: [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

## 6. Règles de Protection de Données Personnelles

Les finalités de collecte des données personnelles sont:

- enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou de voyages pastoraux relevant de la responsabilité du SDP,
- information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.

Le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La durée de conservation des données est validée annuellement.

Les destinataires des données sont:

- le SDP, les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires: transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association diocésaine de Sens,
- aucune information n'est transmise à un tiers sans l'autorisation du pèlerin. Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, adresser un courrier postal à l'adresse suivante: Association diocésaine de Sens - Mme Christine Hermier - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou un mail à [economat@diocese89.fr](mailto:economat@diocese89.fr)

Pour ne pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site: [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION À COMPLÉTER, COCHER ET EN CONSERVER UNE COPIE - À RETOURNER AVANT LE 5 SEPTEMBRE 2021

adresse: Direction des Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287  
89005 Auxerre cedex

### TRANSPORT

- Je prends le car à :
- pour les diocèses de Dijon et Autun:  Saint-Désert
- pour le diocèse de Nevers:  Nevers
- pour le diocèse de Sens & Auxerre:  Sens  
 Auxerre

### HÉBERGEMENT

- Je désire une chambre :
- 1 lit (chambre simple) supplément: 160 €
- twin (2 lits)  double (couple)
- Je désire partager la chambre avec :  
.....

### TARIF

Le pèlerinage est limité à 28 participants. Le tarif est ajusté par tranches, selon le nombre de participants :

- de 40 à 50 participants: 950 €/personne
- de 30 à 39 participants: 1003 €/personne
- de 20 à 29 participants: 1108 €/personne

Le coût définitif du pèlerinage vous sera annoncé par courrier après le 5 septembre 2021, selon le nombre définitif de pèlerins. Si le coût est réévalué à la hausse, le paiement du supplément devra être **envoyé avant le départ du pèlerinage**.

### PAIEMENT

Coût du pèlerinage	950 €
supplément "chambre seule" si option choisie	+ ..... €
Total:	..... €

### ACOMPTE

Acompte à verser avec l'inscription: 100 € (ou 2 chèques de 50 €)

### MODALITÉS DE PAIEMENT

chèque(s)

Possibilité de payer en plusieurs fois, jusqu'au départ (5 décembre 2021) en indiquant au dos des chèques les dates d'encaissement; chèques à l'ordre de la "direction des Pèlerinages", à envoyer avant le **5 septembre 2021**.

Nombre de chèques: .....

virement

(METTRE "PROVENCE - NOM DU PÈLERIN" DANS LE LIBELLÉ)

IBAN: FR58 2004 1010 0401 0252 2A02 583  
BIC PSSTFRPPDJ  
Domiciliation: La Banque Postale  
Direction des Pèlerinages - Diocèse Sens  
7, rue Française - 89000 Auxerre

Je soussigné(e)

Mme  M.  Père  Frère  Sœur

Nom: .....

Prénom: .....

Né(e) le: ..... à: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: .....

Téléphone portable: .....

Courriel: .....

certifie avoir pris connaissance :

- du programme et des informations générales à conserver ci-dessus,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) aux Pèlerinages consultables au bureau du service diocésain des pèlerinages et sur le site internet [www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp](http://www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp)

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.  OUI  NON

Je demande mon inscription en versant 100 €. Solde à verser en une ou plusieurs fois avant le 5 décembre 2021. Bulletin à renvoyer avant le 5 septembre 2021.

Fait à ..... Le .....

Signature  
(précédée de la mention  
"bon pour accord")



Suite du bulletin au dos

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes.

**Cochez les cases correspondant à vos choix.**

J'autorise l'Association diocésaine de Sens à enregistrer mes coordonnées (mail, postales et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations par mail, SMS ou courrier postal :

OUI  NON

## DROIT À L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Sens & Auxerre :

OUI  NON

## PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

*(À compléter obligatoirement)*

Nom: .....

Prénom: .....

Téléphone: .....

Téléphone portable: .....

Courriel: .....